

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 4161
N/REF : 5/01/2025 0H22 C:002560 I:15363
V/REF : CTTW.95029402080

SDC '11 Impasse Berchet'
C/O ORALIA REGIE DE L'OPERA
50/54, COURS LAFAYETTE
CS 53421
69421 LYON CEDEX 03

V/REF.IMM. 9502
IMMEUBLE : 11 IMPASSE BERCHET
11, IMPASSE BERCHET
69008 LYON

Vaulx en Velin, le 13 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : COUR
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme A. FIGUET

CONTROLE DE L'ECOULEMENT DE 50 METRES DE RESEAU EAUX USEES - EAUX
VANNES - 4 TABOURETS EAUX USEES - EAUX VANNES - 1 GRILLE EAUX
PLUVIALES - NETTOYAGE HAUTE PRESSION DU CHANTIER - DESINFECTION.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/01/2025

Prix de base du contrat : 237,09

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 08/2008 Valeur : 99,6
Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Ecoulement réseau EU/EV/EP	1/AN	321,49	321,49



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 5010037

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

TOTAL H.T.	321,49
T.V.A. a 10,00%	32,14
TOTAL T.T.C.En EURO	353,63

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.